

LA CFDT : LE SYNDICAT SANS QUI VOTRE PARTICIPATION AUX BENEFICES AURAIT ETE NULLE

Cergy, le 4 juin 2018

Vous venez de recevoir votre participation aux bénéfices 2018 dont le montant est à peu près égal à celui de 2017. Certes le montant n'est pas élevé compte tenu des résultats de l'Entreprise mais nous tenions à vous informer que **la CFDT** a tout fait pour que vous puissiez toucher au moins le même montant que l'année dernière. En effet, contrairement aux négociations salariales où nous avons formé une intersyndicale, **la CFDT** a été **la seule organisation** à traiter le sujet.

Rappel des faits :

- Dans son tract du 6 février 2018, **la CFDT** annonçait la raison pour laquelle la participation aux bénéfices 2018 allait être nulle.

La note explicative de la Direction en date du 24 mai ne faisait que confirmer nos propos de février.

- Dans ce même tract, nous indiquions que **la CFDT** avait fait part de son mécontentement à la Direction par courrier (France et Europe).
- Suite à notre demande, la Direction acceptait de nous rencontrer pour échanger sur le sujet. Lors de cette réunion constructive, nous insistions sur la nécessité de faire un effort financier afin que la Participation 2018 *soit au moins égale* à celle de 2017 (déjà très faible) vu les efforts fournis par tous les salariés. La Direction nous donnait déjà quelques garanties.
- Lors des négociations salariales, nous insistions de nouveau.

La Direction a finalement entendu notre demande et a versé un supplément de Participation à titre exceptionnel. Votre participation est donc sensiblement la même que celle l'année dernière.

**PENDANT QUE CERTAINS NE FONT QUE PARLER
OU DISTRIBUER DES TRACTS, LA CFDT AGIT POUR TOUS**



Délégué syndical Central
Vincent ANGOSO
06 14 74 63 73



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**



Délégué syndical Central
Denis PELLE
06 61 94 71 61